

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 2 juillet 2013, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Yvon Tremblay, maire
Monsieur Jean-Pierre Chouinard au siège numéro 1
Vacant, siège numéro 2
Vacant, siège numéro 3.
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Madame Julie Bérubé; conseillère au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Tremblay, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance.

La séance est ouverte à 20h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

1307-01

Il est proposé par madame Julie Bérubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point « varia » ouvert.

3. Adoption des procès-verbaux des 3 et 18 juin 2013.

1307-02

Sur proposition de monsieur Clarence Lévesque, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

1307-03

Sur proposition de madame Julie Bérubé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation et acceptation des comptes.

1307-04

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'autoriser les dépenses compressibles au montant de 49732.09 \$. Le montant total des dépenses autorisées du mois de juin 2013 est de 139 150.35 \$.

5. Rapport de la voirie.

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait le compte rendu des travaux de voirie jusqu'à maintenant et prend note des ajustements à faire afin de boucher les trous dans le Rang 6 Est.

6. Coût du service d'enlèvement de la neige – saison 2012-2013.

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait un résumé des coûts d'enlèvement de la neige pour la période du 1^{er} septembre 2012 au 30 avril 2013.

Sommes toutes, les dépenses sont équivalentes à la saison 2011-2012 même en tenant compte de l'achat du camion Sterling 2000, de son équipement et de son entretien.

7. Soumissions du 20 juin 2013 pour le fauchage des abords de chemins et des terrains résidentiels non-vendus du nouveau développement.

1307-05

Considérant le résultat de l'ouverture des soumissions reçues pour le fauchage des abords de chemins et des terrains résidentiels non-vendus du nouveau développement tenue le 20 juin dernier qui se lisent comme suit :

9271-4328 Québec Inc. (WeedMan) Matane : 740\$ taxes en sus;
Entreprise Daniel Duchaine Baie-des-Sables : 3 300\$ taxes en sus;

Considérant que 9271-4328 Québec Inc. est le plus bas soumissionnaire;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Chouinard et unanimement résolu d'accorder à cette entreprise ledit contrat de fauchage.

8. Autorisation à la directrice générale / secrétaire-trésorière pour le renouvellement de certificat de producteur forestier de la municipalité.

1307-06

Considérant que le conseil municipal a autorisé la directrice générale / secrétaire-trésorière par la résolution 1306-11 adoptée lors de la séance ordinaire du 3 juin 2013, à effectuer le renouvellement du certificat de producteur forestier de la municipalité et d'en émettre le paiement;

Considérant que lors d'un appel téléphonique reçu au bureau municipal de la part de madame Louise Thériault du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), cette dernière mentionnait que le nom de la personne autorisée au dossier était toujours celui de madame Guylaine Ouellet;

Il est proposé par madame Julie Bérubé et unanimement résolu de nommer madame Josée Simard, directrice générale / secrétaire-trésorière actuelle, responsable de ce dossier et de l'autoriser à effectuer le renouvellement du certificat de producteur forestier de la municipalité et d'en effectuer le paiement.

9. Appel d'offres pour le rapiéçage d'asphalte sur le territoire de la municipalité.

1307-07

Considérant la décision du conseil prise lors de la séance extraordinaire tenue le 18 juin dernier de ne pas effectuer les travaux de traitement de surface du rang 6 Est en 2013; voir résolution 1306-14;

Considérant que différents endroits sur la rue Principale (Rang 7) et sur la Route Centrale sont en état d'être réparés;

Considérant que suite à la visite de monsieur Jean-Pierre Desjardins de Les Pavages des Monts Inc., huit (8) endroits spécifiques ont été ciblés et que l'estimation des réparations est de moins de 100 000.00 \$;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Chouinard et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière de demander des soumissions à au moins deux (2) entreprises et, de la nommer responsable de l'appel d'offres.

10. Indicateurs de gestion 2012.

1307-08

Considérant la lecture par m. le maire Yvon Tremblay des principaux indicateurs de gestion 2012;

Considérant que les indicateurs de gestion 2012 ont été déposés au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) le 17 juin dernier par la directrice générale / secrétaire-trésorière tel que requis par la loi;

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'accepter ledit rapport. Noter qu'un bref résumé sera envoyé par média poste aux contribuables de la municipalité tel qu'exigé par la loi 106.

11. Dépôt des états financiers trimestriels.

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les états financiers trimestriels pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2013.

12. Formations pour les présidents d'élections par l'ADMQ et le DGE.

1307-09

Considérant les élections municipales qui se tiendront en 2013;

Considérant que le Directeur Général des Élections (DGE) offre une formation aux présidents d'élection qui se tiendra le 19 août 2013 à Rimouski;

Considérant que l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) offre une formation complémentaire à celle du DGE qui se tiendra le 11 septembre 2013 à Matane;

Considérant que la directrice générale / secrétaire-trésorière occupera le poste de présidente d'élection et qu'il y a un manque de connaissances et d'expérience de sa part pour bien effectuer ce travail;

Il est proposé par monsieur Clarence Lévesque et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière à assister à ces deux (2) formations et de payer les frais inhérents à cet effet.

13. Fermeture du bureau durant les vacances estivales.

Cette année, les vacances de la directrice générale / secrétaire-trésorière se tiendront du 22 juillet au 4 août inclusivement.

Il y aura donc fermeture du bureau municipal durant cette période à l'exception des mercredi 24 et 31 juillet 2013, où le bureau sera ouvert en avant-midi seulement.

Pour ces deux (2) demi-journées, l'adjointe administrative sera présente au bureau et un avis par média poste sera envoyé aux contribuables pour les aviser de ce fait.

14. Résumé de la 35^e rencontre du Comité régional de sécurité incendie du 17 juin 2013.

La directrice générale / secrétaire-trésorière a assisté le 17 juin dernier à la 35^e rencontre du Comité régional de sécurité incendie de la MRC de la Matanie.

Elle fait donc le résumé des sujets abordés lors de cette rencontre.

15. Demande d'une contribution financière pour l'entretien des sentiers de la Grotte des Fées.

1307-10

Pour éviter l'apparence de tout conflit d'intérêts, le conseiller au siège numéro 4 monsieur Clarence Lévesque, se retire de la table. Il est 20h45.

Considérant la demande d'aide financière de 500.00 \$ reçue du vice-président du CDL de Saint-Léandre visant à l'installation de panneaux de signalisation pour éviter le risque à ce que certains visiteurs se perdent;

Considérant le fait que la période de demandes de subventions auprès des instances concernées est terminée;

Considérant qu'un sous-comité a été formé par le CDL, lequel verra à s'occuper spécifiquement des Sentiers de la Grotte des Fées incluant le dossier des demandes de subventions dans le futur;

Considérant que la saison touristique est débutée et l'achalandage aux sentiers augmentée;

Il est proposé par monsieur Ghislain Lamarre d'accepter de remettre un chèque de 500.00 \$ à titre d'aide financière au CDL de Saint-Léandre pour les Sentiers de la Grotte des Fées. Comme il y a absence d'unanimité, un vote a lieu :

Conseiller au siège numéro 1 : Jean-Pierre Chouinard : Contre
Conseiller au siège numéro 5 : Ghislain Lamarre : Pour
Conseillère au siège numéro 6 : Julie Bérubé : Pour

Vu le résultat du vote, la proposition est acceptée à la majorité avec indication de prendre cette somme dans le poste comptable « Loisirs et culture »

Monsieur le conseiller au siège numéro 4 Clarence Lévesque revient prendre place à la table du conseil; il est 21h.

16. Varia

a)

b)

c)

d)

17. Période de questions.

18. Clôture de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Pierre Chouinard propose la levée de l'assemblée. Il est 21h10.

Yvon Tremblay,
Maire

Josée Simard,
Dir. gén. / sec.-très.